



RAPPORT ANNUEL 2015



Sommaire

➤ Entretien avec le Président _____	4
➤ La Fondation Foch _____	5
➤ Les domaines d'intervention de la Fondation _____	6
➤ Vers de nouveaux statuts et une nouvelle gouvernance _____	6
➤ Les faits marquants _____	7
➤ Liste des membres du conseil d'administration _____	8
➤ Rapport financier _____	9
➤ Éditorial du Trésorier _____	10
➤ Procédure d'attribution des fonds collectés _____	11
➤ Les projets financés en 2015 _____	12
➤ Informations financières _____	15
➤ Compte d'emploi annuel des ressources _____	16
➤ Annexe au compte d'emploi annuel des ressources _____	18
➤ Lettre de validation du commissaire aux comptes _____	20

► Entretien avec le Président



M. Jean-Louis Bühl,

Président de la Fondation Maréchal Foch
depuis juillet 2013.

L'année 2015, dans la longue vie de Foch, inauguré il y a bientôt 80 ans, est une année doublement marquante.

En cette fin d'année, un accord général est intervenu sur le projet des nouveaux statuts de la Fondation, restés inchangés durant plusieurs décennies.

Par ses statuts rénovés, la Fondation réaffirme sa vocation d'œuvre hospitalière reconnue d'utilité publique et sa responsabilité vis-à-vis de l'hôpital tout en maintenant la possibilité de déléguer la gestion à une association dont c'est la vocation exclusive.

Ainsi est établie la possibilité d'organiser une gestion autonome et totalement transparente des ressources issues des levées de fonds privés ainsi qu'une gestion juridiquement distincte de celles issues de la protection sociale collective découlant du statut d'établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) de l'hôpital.

Le Conseil de la Fondation est dorénavant plus resserré mais aussi plus ouvert à différents partenaires institutionnels : celui-ci pourra s'attacher à développer de façon spécifique et professionnelle sa stratégie et ses initiatives destinées à accompagner les grands projets de l'hôpital, en y associant les philanthropes et mécènes qui le souhaitent.

Notre conviction est que ce modèle de Fondation hospitalière est le plus à même d'assurer le meilleur avenir pour l'hôpital Foch.

Cette année clôt également une période quinquennale au cours de laquelle les contributions de la Fondation, grâce aux dons, mais aussi à l'emploi de ressources exceptionnelles, se sont

élevées à un niveau jamais atteint et ont permis de réaliser des investissements au bénéfice des activités de Foch qui le placent au meilleur niveau national voire international (simulation; chirurgie thoracique; urologie; radiologie interventionnelle...).

L'enjeu des années qui viennent sera de chercher à maintenir la même capacité d'intervention. Nous avons la conviction qu'investir dans un ESPIC comme Foch est le meilleur moyen de s'assurer :

- d'une gestion réactive,
- d'une mise en œuvre effective et rapide des retombées de la recherche,
- de progrès technologiques et de méthodes de soins et d'accueil attentives au patient.

C'est le meilleur moyen de montrer, par l'exemple, qu'est possible la transformation de l'hospitalisation que nous attendons tous, comme cela a été montré lors de la diffusion de notre enquête sur les attentes à propos de l'hôpital de demain.

Pour financer cette grande ambition, notre « modèle » va être pleinement mobilisé.

C'est au soutien de ce modèle d'un grand hôpital à gestion privée tourné vers l'excellence que nous continuerons à solliciter tous ceux qui acceptent de s'engager avec nous.

Merci à tous pour la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner par votre soutien cette année.

Croyez à notre total et inlassable dévouement.

► La Fondation Maréchal Foch



« Pour ses patients, Foch construit l'hôpital de demain. »

UN HÔPITAL NÉ D'UNE FONDATION

La Fondation Médicale Franco-américaine du Mont-Valérien, dite Fondation Maréchal Foch, a été créée en 1929 par un groupe de personnalités françaises et américaines, dont Justin Godart, ancien ministre de la Santé, et Bernard Flursheim, chargé après la démobilisation de réorganiser la Croix-Rouge américaine et de distribuer en Europe des dons importants.

Son but était d'assurer à tous les malades, y compris les plus démunis, des soins médicaux et chirurgicaux à la pointe des progrès techniques et de leur faire profiter des meilleures conditions de confort et d'accueil.

Grâce à d'importantes levées de fonds, la Fondation Foch a construit puis ouvert l'hôpital Foch en 1937. L'établissement fut alors géré par la Fondation Foch jusqu'en 1939, avant d'être occupé par le service de santé allemand pendant la seconde guerre mondiale, puis géré par la caisse de prévoyance de la SNCF jusqu'à la fin de l'année 1995, date à laquelle la Fondation Foch a mis en place **une nouvelle gestion**.

UNE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation Foch a pour mission d'assurer dans le temps - et de manière désintéressée - le fonctionnement de l'hôpital Foch et des écoles d'infirmières et de sages-femmes qui lui sont rattachées et de contribuer à son développement.

C'est pour mener à bien cette mission que la Fondation Foch a choisi en 1996 de confier la gestion et le développement de l'hôpital Foch et de ses annexes à une association à but non lucratif qu'elle a constituée conjointement avec le département des Hauts-de-Seine et la ville de Suresnes : **l'Association Hôpital Foch**.

Implanté à Suresnes, l'hôpital Foch est aujourd'hui l'un des hôpitaux privés à but non lucratif (participant au service public hospitalier) les plus performants de France. Hôpital universitaire, il met à profit l'aide indispensable de la Fondation Foch en associant son nom à de nombreuses évolutions. Le dynamisme en termes de recherche de l'hôpital Foch, premier établissement privé français en nombre de publications, lui permet d'accroître son expertise.

Il est largement reconnu pour son excellence en neurosciences, dans la prise en charge des pathologies pulmonaires et respiratoires, rénales et urologiques.

Aujourd'hui la Fondation Foch a pour principal objet d'aider l'hôpital dans ses projets aussi bien immobiliers, technologiques et de recherche que d'accueil des patients. Elle permet aujourd'hui à l'hôpital de mettre en place son plan stratégique dont l'ambition est portée dans sa signature.

► Les domaines d'intervention de la Fondation Foch

La Fondation Foch soutient plus que jamais l'hôpital Foch dans son approche pionnière de la médecine. Depuis l'origine, elle a pour mission d'apporter des financements aux projets contribuant au développement de nouvelles connaissances médicales, à l'excellence des traitements et à la prise en charge des patients.

LA FONDATION FOCH AXE PRINCIPALEMENT SON ACCOMPAGNEMENT SUR LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, LES ÉQUIPEMENTS DE POINTE, LA RÉNOVATION DE L'HÔPITAL ET LA FORMATION DES PERSONNELS SOIGNANTS

Ce sont là, les trois fondamentaux pour donner de l'élan à une médecine d'avant-garde.

Si la recherche est un cap prioritaire pour les équipes qui ont donné son rôle précurseur à l'hôpital Foch, l'équipement est tout autant essentiel. La Fondation Foch permet donc à l'établissement, grâce à la bienveillance des donateurs, d'acquérir les toutes dernières technologies, celles qui répondent à une exigence d'excellence et sont nécessaires à un hôpital tourné vers l'avenir.

Si l'hôpital Foch met tout en œuvre pour être l'hôpital de demain, il veut aussi être l'hôpital d'aujourd'hui. Des rénovations sont toujours nécessaires pour créer un environnement médical d'actualité, que ce soit

pour le confort et l'accueil des patients, comme pour l'ergonomie des soins et des interventions. Ces rénovations sont donc au cœur des financements de la Fondation Foch.

Fondation à vocation solidaire, la Fondation Foch apporte un soutien social aux malades. Elle accorde des aides financières à celles et ceux qui ne peuvent faire face aux frais relatifs aux soins pratiqués par l'hôpital ou à l'achat de prothèses. 21 000 € ont été consacrés à l'aide sociale en 2015.

L'hôpital Foch a une mission d'enseignement reconnue et fait l'objet d'une convention hospitalo-universitaire avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et la faculté de médecine de Paris-Ouest Saint Quentin en Yvelines. Dans ce cadre, la Fondation Foch accorde des bourses aux futurs médecins notamment pour leur année de formation à l'étranger nécessaire à l'obtention du statut de Professeur des Universités-Praticien Hospitalier.

► Vers de nouveaux statuts, vers une nouvelle gouvernance

Suite à l'élection de Jean-Louis Bühl en 2013, une rénovation du statut de la Fondation Foch, conforme en tout point aux recommandations du Conseil d'État pour les fondations reconnues d'utilité publique, a été initiée.

Le nouveau statut a été transmis au Conseil d'État pour validation définitive après approbation des Ministères de Tutelle.

Ces nouveaux statuts seront mis en œuvre en 2016. Dans le cadre de la réforme de la gouvernance, la gestion déléguée de l'hôpital confiée à « l'Association hôpital Foch » devrait être confirmée et clarifiée dans ce nouveau statut. De plus, ce dernier a élargi et diversifié la composition de son Conseil.

La Fondation Foch sera, à partir de 2016, administrée par un Conseil de 15 membres comprenant :

- un collège de Fondateurs de 2 membres représentant les donateurs d'origine,
- un collège de 5 partenaires institutionnels représentant :
 - la FEHAP,
 - le département des Hauts de Seine,
 - la ville de Suresnes,

- la Fondation Diaconesses de Reuilly,
- la French-American Foundation - United-States
- un collège de 7 personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation Foch,
- un collège des salariés représenté par une personne issue de la communauté médicale de l'hôpital Foch.

En outre, deux commissaires du gouvernement, désignés l'un par le ministère de l'Intérieur et l'autre par le ministère des Affaires sociales et de la Santé participeront aux séances du Conseil d'Administration.

L'ensemble de ces évolutions participent à l'émergence d'une fondation cherchant à servir de manière toujours plus efficace la cause qu'elle défend, à savoir l'hôpital Foch, tout en restant fidèle à l'esprit d'initiative philanthropique de ses fondateurs.

Les faits marquants 2015

Février



25 février : Inauguration du nouveau bloc de radiologie interventionnelle. Cette plateforme flambant neuve, partagée entre les services de cardiologie, d'imagerie et de neuroradiologie interventionnelle, a été intégralement financée par la Fondation Foch à hauteur de 8 millions d'euros.

Fin février : Lancement de la campagne de collecte de fonds pour l'achat d'un Laser Holmium pour le service d'urologie dirigé par le Professeur Thierry Leuret.

Septembre

Elargissement de la campagne de collecte NEURO'SIM à l'ensemble des donateurs. Au total, près de 155 363 euros sont recueillis pour financer cet équipement unique en France.



Octobre

Lancement du nouveau site internet de la Fondation Foch. Un nouveau design et un site rénové en même temps que celui de l'hôpital. Entrée de la Fondation sur les réseaux sociaux.

Avril



Lancement de la campagne de collecte pour l'acquisition d'un Neuro Touch, équipement de simulation en neurochirurgie, pour le centre de simulation de l'hôpital. L'Hôpital Foch est le seul établissement en France à posséder cet équipement. Un maître mot « Jamais la première fois sur le patient ».

Novembre

Envoi d'une grande enquête sur l'accueil de la prise en charge des patients dans les hôpitaux. Cette enquête avait pour objectif l'amélioration des conditions d'accueil de l'hôpital Foch. Un grand nombre de retours a été comptabilisé et va nous permettre de travailler dans l'objectif de rendre l'hôpital plus accueillant. Publication de la nouvelle revue de la Fondation Foch : « Foch Info » est remplacé par « Chercher, Accueillir, Soigner ». Un nouveau concept, pour une meilleure information sur les projets de la Fondation et de l'hôpital.



Juin

11 juin : Les donateurs de la Fondation sont conviés à la seconde édition des « Rencontres de Foch », sur l'histoire de Foch. Histoire de la Fondation mais aussi retour sur les grandes spécialités qui ont fait Foch : la chirurgie maxillo-faciale, et la neurochirurgie. Une centaine de personnes étaient présentes.



Décembre



3 décembre : Nouvelle édition des « Rencontres de Foch » sur le thème de « l'Urologie, une discipline d'excellence à Foch » au Centre de Congrès Paris-Trocadéro. Cette soirée animée par le Pr Thierry Leuret, chef de service d'urologie, a rencontré un vrai succès auprès des donateurs de la Fondation Foch.

Liste des membres du conseil d'administration

au 31/12/2015

MEMBRES DU BUREAU

> PRÉSIDENT

M. JEAN-LOUIS BÜHL

Trésorier-payeur général (h) - Ancien IGAS

> 1^{er} VICE-PRÉSIDENT

M. JEAN-PAUL VERMÈS

Président de VMS France

Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

> 2^e VICE-PRÉSIDENT

M^{me} ISABELLE KNOCK-MÉO

Administratrice civile hors classe au Ministère de l'Économie,

Ex-secrétaire générale du Codice

> TRÉSORIER

M. GUILLAUME D'HAUTEVILLE

Vice-président d'Access Industries

> TRÉSORIER ADJOINT

M. JEAN LEFEBVRE DE LADONCHAMPS

Ingénieur général de l'Armement (CR)

> SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. ANTOINE BALSAN

Responsable de plusieurs associations, ex-consultant

> SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

M. JEAN-SEBASTIEN LETOURNEUR

Président honoraire de l'UNIDEN

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

> M. JACK ANDERSON

Partner HSD Ernst & Young, retraité

> M. JEAN-FRANÇOIS BÉNARD

Procureur général (h) près la Cour des comptes

> M. FRANÇOIS CALVARIN

Gérant de société

> M. CHARLES GOODWIN

Chirurgien orthopédiste

> M. EDWARD MEEKS

Acteur, producteur, écrivain

> M. DONALD MORRISON

Journaliste

> M^{me} MARIE NUGENT-HEAD

Présidente Printempia Corp.

> M. ANTOINE PERRIN

Directeur général de l'Association de Villepinte

> M. MICHAEL SEGALLA

Professeur de management, HEC School of Management, Paris

> M. ANTOINE TREUILLE

Directeur de sociétés

Administrateur de la French-American Foundation - United-States

The background is a solid green color filled with various sizes and weights of numbers (0-9) in a light green or white color. The numbers are scattered across the page, some appearing as simple digits and others as more complex mathematical symbols like fractions or percentages. In the top right corner, there is a white graphic element that looks like a folded corner of a page.

Rapport financier

Éditorial du trésorier

M. Guillaume d'Hauteville,

Vice-président
d'Access Industries,
a été nommé
Trésorier de la
Fondation Foch
en juin 2011.



En 2015, les actions menées par la Fondation Foch ont permis de recueillir 1 053 K€ de dons et de réaliser 194 K€ de legs, soit au total 1 247 K€ ou 894 K€ après prise en compte des frais de collecte et de gestion.

La Fondation Foch a participé à différents projets de l'hôpital, pour un montant total de 2 622 K€ : la majeure partie de ce montant a été consacrée à la création d'un centre de simulation, au projet de préhabilitation préopératoire/réhabilitation postopératoire, à l'acquisition d'un Laser Holmium, à la mise en place d'un centre d'appel pour la préparation des chimiothérapies et à la maternité. De surcroît, il n'est pas inutile de rappeler qu'une des contributions essentielles de la Fondation Foch est la mise à disposition gracieuse de plus de 80 000 m² de locaux à l'hôpital.

Comme lors de tous les exercices précédents les comptes ont été certifiés sans réserve. Afin de maintenir la complète transparence que les donateurs sont légitimement en droit d'exiger, et pour suivre l'évolution des normes comptables, il convient de noter que la Fondation Foch ne comptabilise désormais dans la rubrique des fonds dédiés que les dons affectés reçus et non plus l'ensemble des dons reçus. Ainsi, la partie des fonds dédiés représentant les dons non affectés au 1^{er} janvier 2015 a été reprise par un compte de produit exceptionnel pour un montant de 2 686 K€ ce qui a conduit à un résultat exceptionnel positif de 1 186 K€ après prise en compte d'une aide exceptionnelle versée à l'hôpital pour 1 500 K€.

L'augmentation du poste achats et charges externes de la Fondation de 619 K€ en 2014 à 868 K€ en 2015 s'explique essentiellement par les frais d'avocats et de conseils qui ont été nécessaires à la modernisation des statuts et par des investissements ciblés pour rénover les outils de communication (plaquettes, base informatique, insertions dans les médias, Rencontres de Foch) et préparer l'avenir de l'appel à la générosité publique. Compte tenu de tous ces éléments, le résultat de l'exercice 2015 est déficitaire de 33 K€ contre un excédent de 566 K€ au titre de l'exercice précédent et le total bilan est en baisse, passant de 26 220 K€ au 31 décembre 2014 à 21 892 K€ au 31 décembre 2015.

Afin de sécuriser les engagements futurs, la politique de placement de la Fondation Foch reste centrée sur des contrats de capitalisation dont la baisse des produits reflète les conditions de marché et la diminution de ses encours suite aux aides financières très importantes consenties à l'hôpital depuis cinq ans.

Enfin, confortée par ses nouveaux statuts (JO du 8 mars 2016) et par la qualité de ses relations avec la nouvelle gouvernance de l'hôpital, la Fondation Foch peut envisager avec les équipes médicales et administratives de proposer à la générosité de ses donateurs des projets dont la pertinence et l'utilité honoreront la confiance qu'ils placent en elle et dont elle les remercie vivement.

► Procédure d'attribution des fonds collectés

C'est en qualité de Fondation Reconnue d'Utilité Publique que la Fondation Foch fait appel à la générosité de tous pour concrétiser les programmes de l'hôpital Foch et soutenir le déploiement de ses projets. Chaque projet financé par la Fondation doit être dans un premier temps validé par la Direction de l'hôpital et faire partie de son plan stratégique.

LE CIRCUIT D'UN PROJET



Solidaires des actions de l'hôpital pour conduire une médecine de pointe, nos donateurs choisissent très souvent d'affecter leurs dons à un programme qui les touche particulièrement.

La Fondation Foch respecte leur choix sans réserve, et garantit la destination des fonds au projet indiqué. C'est un principe immuable.

Lorsqu'un donateur ne précise pas sa sensibilité pour le domaine auquel il souhaite contribuer, le choix d'affectation des fonds est arbitré par le Conseil d'administration de la Fondation Foch. Il l'est toujours en plein accord avec la direction de l'hôpital et ses services médicaux qui ont défini les grandes priorités de l'hôpital.

Les ressources correspondant à un projet, déduction faite des frais de collecte, lui sont affectées sans délai et retracées dans les comptes de la Fondation Foch et de l'hôpital. Leur versement effectif est réalisé au cours de l'exécution de l'opération pour garantir que l'utilisation des fonds sera bien conforme aux intentions des donateurs.

► La transparence de nos comptes

Afin de mériter la confiance de nos donateurs, nous nous devons de communiquer de façon transparente sur l'utilisation des montants collectés.

Pour ce faire, la Fondation Foch publie chaque année un rapport financier qui peut être consulté sur notre site Internet www.fondation-foch.org

Nos comptes annuels sont validés par le commissaire aux comptes et approuvés par notre Conseil d'administration.

Ces documents sont également adressés à nos ministères de tutelle, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Les rapports financiers de la Fondation Foch sont disponibles en ligne sur www.fondation-foch.org

Les projets financés en 2015

UN PROGRAMME DE RECHERCHE UNIQUE EN FRANCE

Grâce au soutien de la Fondation Foch, l'hôpital Foch a mis en place un programme unique en France de Préhabilitation pré-opératoire / Réhabilitation post-opératoire.

MIEUX PRÉPARER LE PATIENT AU TRAITEMENT DU CANCER

Si la préhabilitation des patients en aval de l'intervention chirurgicale est aujourd'hui une pratique développée, **l'état physique du patient en amont de l'opération reste un facteur de complications non négligeable**. Confronté à la fois à l'impact de sa maladie et aux effets secondaires de lourds traitements, le patient atteint d'un cancer doit faire face à la dérégulation de son métabolisme, provoquant une perte musculaire et un gain de graisse conséquent.

Pour pallier ce dérèglement, les services d'anesthésie et de médecine physique et réadaptation fonctionnelle de l'hôpital Foch se sont appuyés sur les travaux du Pr Carli de l'Université Mc Gill de Montréal afin de développer un programme de préhabilitation des patients avant une chimiothérapie, une radiothérapie ou une intervention chirurgicale.

Les études menées au Canada ont montré que la préhabilitation permettait de diminuer de 50% la sensation de fatigue pendant la chimiothérapie et de 40% après. À terme, elle peut même permettre d'augmenter jusqu'à 30% le taux de survie en cas de cancer du sein ou du colon.

Au sein de l'hôpital Foch, après les premières inclusions en juin 2015, une montée en puissance est prévue jusqu'à la fin de l'année 2015, pour un déploiement plus global, à hauteur de 10 nouvelles inclusions par mois en 2016. C'est grâce à l'appui de la Fondation Foch que ce programme innovant a pu rapidement voir le jour.

UN PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT

Quatre équipes de professionnels de l'hôpital Foch travaillent conjointement pour proposer un programme complet au patient dans les quelques semaines séparant son diagnostic du début de son traitement (ou de l'intervention chirurgicale) :

- Le diététicien adapte le régime du patient pour lui permettre de mieux gérer les dérégulations métaboliques, ainsi que son potentiel cholestérol ou diabète ;
- Le psychologue donne des outils au patient pour gérer le stress lié à la maladie, par exemple via des exercices de sophrologie ou de relaxation ;
- Le kinésithérapeute effectue un bilan d'évaluation fonctionnelle permettant d'analyser l'état physique du patient ;

- Le médecin du sport synthétise toutes ces actions et établit un programme d'activité physique progressif que le patient devra suivre en autonomie.

Par un appel téléphonique hebdomadaire, l'équipe s'assure du respect du programme et l'adapte constamment. Plusieurs évaluations et bilans réguliers sont organisés avant et après l'intervention.

L'HÔPITAL EN MOUVEMENT

Unique en France, le programme de préhabilitation développé à Foch par le Dr Barizien, Chef du service de Médecine physique et réadaptation fonctionnelle, et le Dr Le Guen, anesthésiste dans le service du Pr Fischler, s'inscrit dans un mouvement plus large d'accompagnement global du patient au-delà du strict geste médical. Dans l'optique de diminuer la durée des séjours hospitaliers, la préparation du patient à l'intervention chirurgicale et sa prise en charge extrahospitalière sont décisives pour lui offrir une qualité de soins toujours optimale.

La Fondation Foch a financé à hauteur de près d'un million d'euros le lancement de ce programme.

UN LASER HOLMIUM ACQUIS GRÂCE AUX DONATEURS DE LA FONDATION

L'adénome de la prostate est dû à un vieillissement de la glande prostatique qui devient progressivement obstructive et peut même provoquer une irritation. Cette hypertrophie peut également entraîner des complications, comme des infections, des calculs de la vessie, voire une insuffisance rénale et elle génère, le plus souvent, des troubles importants dans la qualité de vie.

L'adénome de prostate est une affection extrêmement répandue. C'est en effet la pathologie la plus fréquente chez l'homme puisqu'elle concerne plus de 2 millions de personnes entre 40 et 70 ans. Sa prévalence augmente avec l'âge, passant de 20% parmi les hommes de 41 à 50 ans à 80% chez ceux de 71 à 80 ans.

Dans un premier temps, cette pathologie est prise en charge de manière médicamenteuse, mais il est parfois nécessaire d'opter, en deuxième intention, pour une intervention chirurgicale. Actuellement, le service d'urologie de l'hôpital Foch, dirigé par le Pr. Lebret, réalise près de 350 interventions par an, dont seulement 50 par chirurgie invasive, ce qui le place parmi les premiers établissements français en nombre de patients traités.

L'hôpital Foch a été classé 1^{er} par le magazine Le Point pour le traitement de l'adénome de la prostate en 2015. Cette reconnaissance renforce

« Je suis une femme active et arrêter mon l'activité à cause de ma maladie n'était pas envisageable pour moi. Je trouve ce programme formidable il va me permettre de rentrer au plus vite chez moi. »



« Assez âgé, quand le médecin m'a proposé de rentrer dans ce programme, j'étais assez surpris. Finalement les exercices sont adaptés et grâce à cette préparation j'ai récupéré très vite de mon intervention. »

Aujourd'hui, grâce aux donateurs de la Fondation, l'hôpital Foch a pu acquérir un laser Holmium

la volonté de l'hôpital, et plus spécifiquement du service d'urologie, de rester leader dans le traitement des pathologies urologiques. Son traitement nécessite d'investir dans les dernières techniques afin de garantir aux patients les meilleurs soins.

Véritable révolution, cette technologie permet d'augmenter les bénéfices pour le patient :

- L'intervention est moins invasive : aucune cicatrice et douleurs réduites;
- Cette technologie n'entraîne que peu de saignements;
- Elle permet la suppression des risques de lésion des nerfs de l'érection;
- La durée moyenne d'hospitalisation passe de 6 jours pour une chirurgie invasive à 1,5 jours avec le laser Holmium; dans certains cas, l'intervention peut se faire en ambulatoire, c'est-à-dire que le patient entre et sort de l'hôpital dans la même journée.

LE LASER HOLMIUM : UNE INNOVATION MAJEURE

Cette nouvelle technique permet de retirer en une seule fois l'ensemble de l'adénome au moyen d'un endoscope piloté grâce à l'assistance d'un écran vidéo de contrôle. Il est introduit dans le canal de l'urètre à l'aide d'une fibre laser Holmium. L'adénome tombe dans la vessie, puis est débité en petits fragments, qui sont retirés par aspiration. Ces fragments peuvent ensuite être analysés pour s'assurer du caractère bénin de la pathologie. Cette technique présente de nombreux avantages :

- L'intervention s'effectuant par endoscopie, une incision n'est donc pas nécessaire;
- Tous les adénomes, quelle que soit leur taille, peuvent être traités.

En outre, le laser Holmium est aussi utilisable dans le traitement des calculs urinaires ou des tumeurs de la vessie, du rein ou de l'urètre.

UN RÉEL BÉNÉFICE POUR L'HÔPITAL FOCH ET SES PATIENTS

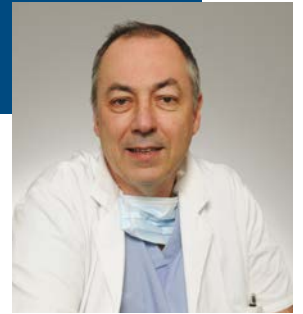
Actuellement, seuls 2 hôpitaux franciliens sont équipés du laser Holmium. **L'hôpital Foch est grâce à vous le premier établissement de l'Ouest parisien à disposer de ce matériel.**

L'urologie est une discipline qui demande de se spécialiser de plus en plus. Ainsi, 3 des 14 chirurgiens urologues de l'hôpital Foch développent une expertise dans le domaine de la chirurgie laser.

À la pointe dans le traitement de l'adénome de la prostate, l'hôpital Foch aspire à devenir un centre référent sur cette nouvelle technique et à former les chirurgiens de toute la France à l'utilisation du laser.

« Le laser Holmium vient compléter efficacement la panoplie des techniques existantes pour le traitement de l'adénome de la prostate, proposant aux patients une technique moins invasive. De plus, nous avons l'ambition de devenir à terme un centre référent pour offrir aux chirurgiens de toute la France la possibilité de se former dans notre service. »

**Professeur Thierry Lebret,
chef de service d'urologie.**



GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, L'HÔPITAL FOCH CONFORTE SA POSITION D'EXCELLENCE EN NEUROSCIENCES

À l'instar des pilotes de ligne qui multiplient les heures d'entraînement sur un simulateur de vol, les neurochirurgiens peuvent désormais se former et se perfectionner sur un simulateur avant d'entrer en salle d'opération. L'hôpital Foch, précurseur en neurochirurgie depuis plus de 50 ans, conforte sa position d'excellence en s'équipant, grâce à votre aide, d'un centre de simulation pour la formation des neurochirurgiens.

« Je suis venue à Foch car j'ai des tumeurs à la vessie et je voulais être soignée par les meilleurs ! »

POUR LA FORMATION DES INTERNES ET DES NEUROCHIRURGIENS

Depuis le mois d'octobre 2015, le centre de simulation de l'hôpital Foch dispose d'outils pour la formation continue des neuro-chirurgiens ainsi que pour la formation initiale des étudiants.

Avant de pratiquer une opération délicate ou complexe, les chirurgiens confirmés peuvent ainsi « répéter » les gestes de l'intervention avec la plus grande précision avant de la réaliser sur leur patient. Cette technologie repose sur une réalité virtuelle en trois dimensions associée à des instruments de chirurgie que le praticien manipule avec des bras mécaniques articulés. Ceux-ci réagissent pour reproduire les sensations réelles ressenties par le chirurgien lors d'une opération. Une panoplie de scénarios de formation, conçus sur mesure et basés sur des dossiers médicaux réels, permettent une simulation au plus près de la réalité.

Ce simulateur n'est implanté pour le moment qu'en Amérique du Nord et à Vienne, en Autriche.

Les internes en neurochirurgie peuvent s'exercer sur des mannequins sophistiqués afin d'acquérir les connaissances pratiques et les bons gestes pour les interventions en endoscopie. ●●●

« Je suis très content d'avoir été opéré avec ce laser car j'avais un calcul très important et je n'ai rien senti... sans doute sous les doigts magiques du professeur Lebret. Je remercie tous les donateurs qui ont permis à l'hôpital d'acquérir ce laser, c'est formidable ! »

**L'hôpital Foch
est le 1^{er}
établissement
français et
le 2^e en Europe
à s'équiper
de ce simulateur**





●●● Grâce à la formation par simulation, les internes acquièrent plus rapidement les bons réflexes : un interne de 1^{re} année qui travaille sur simulateur atteint un niveau comparable à celui d'un interne de 2^e année qui n'aurait pas eu cette chance.

NOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE DES PATIENTS

Le centre de simulation neurochirurgicale est un formidable outil qui renforce encore la sécurité des patients, auxquels l'hôpital Foch souhaite délivrer les meilleurs soins. « Jamais la 1^{re} fois sur le patient » est un engagement fort pour tous les praticiens de l'hôpital, confirmé par la Haute Autorité de Santé dans son rapport sur la simulation.

LES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE SIMULATION

Le centre de simulation neuro-chirurgicale de l'hôpital Foch comprend un simulateur à destination des chirurgiens confirmés et trois mannequins pour les internes, ainsi que les logiciels nécessaires.

Grâce à ses donateurs la Fondation Foch a recueilli plus de 150 000 euros pour financer cet équipement.



PROGRAMME STAR : UN CALL CENTER EN ONCOLOGIE

Anticiper la préparation des chimiothérapies en contactant directement les patients : « La poche attend le patient et non l'inverse ! ». Le programme STAR vise à améliorer la prise en charge et la satisfaction des patients traités par chimiothérapie en hôpital de jour en oncologie à l'hôpital Foch.

Les Dr Karine Sejean et Coralie Lepage, responsables de l'Unité de Préparation des

Cytotoxiques (UPC) dans le service de Pharmacie dirigé par le Dr Brigitte Bonan, ont participé avec les services cliniques et la cellule projet à la mise en place d'une initiative nouvelle qui vise à améliorer la prise en charge des patients traités par chimiothérapie en hôpital de jour d'oncologie, de pneumologie et de médecine interne.

Les patients traités pour un cancer sont admis quotidiennement dans les services d'hospitalisation de jour. Le matin, à leur arrivée, ils sont vus par un médecin qui fait le point sur l'intercure et analyse les résultats du bilan sanguin réalisé la veille. Ce n'est qu'à la suite de cette consultation que le médecin donne son accord pour l'administration de la chimiothérapie. Jusqu'à présent, pour certains protocoles contenant des molécules onéreuses ce n'était qu'à partir de ce moment que la préparation de la chimiothérapie était lancée au niveau de l'UPC afin d'éviter toute perte de médicaments.

Avec la mise en place du nouveau process, rendue possible grâce au financement de la Fondation Foch, les patients devant recevoir des chimiothérapies sont contactés par téléphone 48 h avant leur venue en HDJ (Hôpital de Jour) par une infirmière d'un call center. Ces infirmières contactent les patients à leur domicile pour évaluer leur état clinique, confirmer leur rendez-vous et récupérer auprès des laboratoires de ville leurs bilans sanguins. Ces données cliniques et biologiques sont adressées à Foch par le call center par voie informatique sécurisée.

L'analyse de l'ensemble de ces informations avant la venue du patient permet au médecin de prendre la décision de lancer de façon anticipée les préparations des chimiothérapies, y compris les molécules onéreuses. Le médecin peut également décider de reporter, voire annuler la venue du patient en se fondant sur ces mêmes données.

Il s'agit ici d'une expérience pilote, qui va démarrer en février 2016 pour un an, cela nous permettra d'évaluer si cette initiative réduira le temps d'attente du patient en service clinique tout en évitant de générer des pertes de préparations.

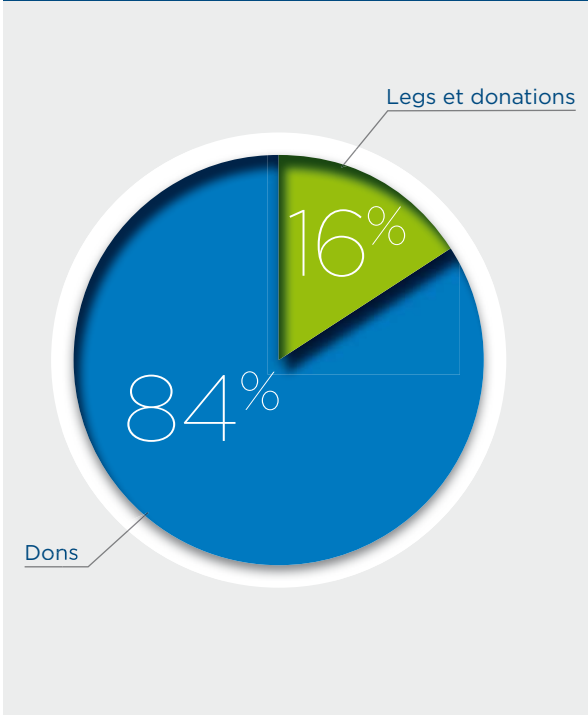
L'objectif principal de ce programme financé grâce au soutien de la Fondation Foch : éviter le déplacement du patient qui ne serait pas apte à recevoir son traitement et lui assurer un suivi personnalisé. ■

« L'appel que j'ai reçu m'a évité un déplacement car je ne remplissais pas toutes les conditions pour recevoir ma chimiothérapie. Belle initiative ! »

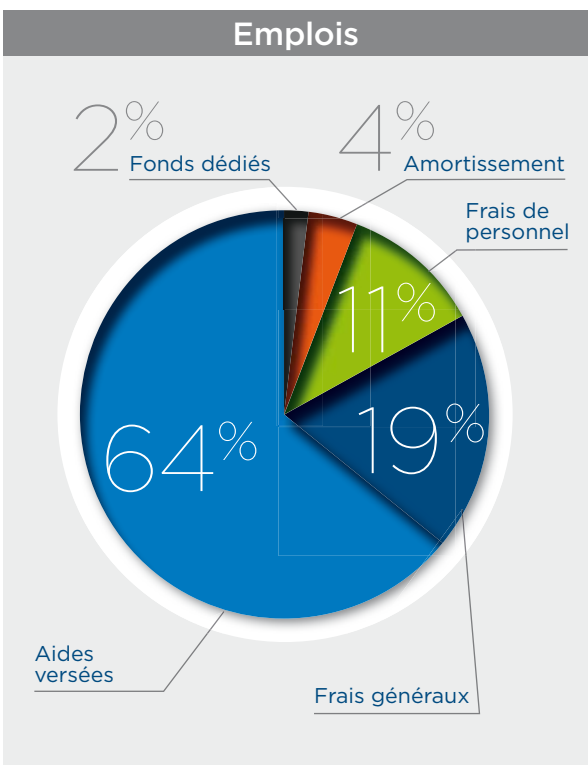
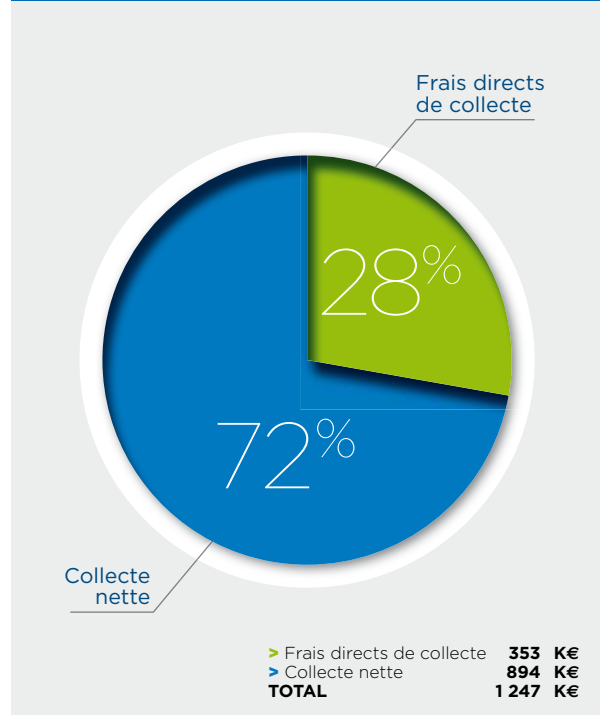
« Je trouve cela très bien, on a vraiment l'impression que l'on nous porte une attention particulière. Merci aux donateurs pour leur soutien à ce projet. »

Informations financières

Répartitions dons, legs et donations



Frais de collecte / montants collectés



Les chiffres clés 2015

- 1 053 K€** De dons collectés en 2015
- 194 K€** De legs et donations recueillis en 2015
- 6 628** Généreux donateurs ont effectué au moins un don en 2015
- 72 %** De la collecte affectés à des projets de l'hôpital Foch (28% permettent de financer les envois de mailings, magazine et le personnel dédié).
- 1 804 K€** Reversés par la Fondation Foch à l'hôpital en 2015

Emplois	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES	4 182 294	2 590 200
1.1. Réalisées en France	4 182 294	2 590 200
- Actions réalisées directement	11 637	
- Versements à l'association Hôpital Foch (dont versement exceptionnel 1 500K€)	4 170 657	2 590 200
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	353 416	353 416
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	353 416	353 416
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3. Charges liées à la recherche des subventions et autres concours		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 046 613	
		2 943 616
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 582 323	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 324	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	90 937	
IV - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 675 584	
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		2 943 616
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
- Missions sociales		
- Frais de recherche de fonds		
- Frais de fonctionnement et autres charges		

En € TTC

annuel des ressources au 31 décembre 2015

Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 688 473
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 247 302	1 247 302
1.1. Dons et legs collectés	1 247 302	1 247 302
- Dons manuels non affectés	497 716	497 716
- Dons manuels affectés	555 245	555 245
- Legs et autres libéralités non affectés	194 342	194 342
- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - AUTRES PRODUITS	3 915 551	
- Revenus des biens immobiliers	753 121	
- Revenus de placements financiers	447 440	
- Autres produits (dont reprise de produit exceptionnel pour 2 686 K€ et divers)	2 714 989	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 162 853	
II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	480 000	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		389 063
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	32 731	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	5 675 584	1 636 365
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		2 943 616
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 381 222
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		

► Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Compte Emploi Ressource présenté ici résulte de l'obligation fixée par l'arrêté du 11 décembre 2008 homologuant le règlement 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable.

Le Compte Emploi Ressource synthétise l'ensemble des ressources et des emplois de la Fondation Foch pour l'année 2015. Le total des emplois correspond au total des charges du compte de résultat.

► EMPLOIS

MISSIONS SOCIALES

La «Fondation Médicale Franco-Américaine» du Mont-Valérien, fondée en 1929 et reconnue d'utilité publique par décret du 29 décembre 1929, dite «Fondation Maréchal Foch» a pour but de :

- Faire fonctionner, et/ou gérer d'une façon désintéressée l'hôpital Foch, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée et contribuer au développement et à la pérennité de l'hôpital Foch.

> Elle peut en outre :

- Soutenir les activités de recherche de l'hôpital, favoriser toutes formes de partenariat avec des fondations de même inspiration et promouvoir les échanges interhospitaliers, participer à la formation des futurs médecins et personnels soignants, assurer toute activité à caractère hospitalier, social, médico-social ou sanitaire, en amont ou en aval de l'hospitalisation ;
- Assurer l'accès aux soins de personnes en difficulté.

Elle s'engage, dans toutes ses actions, à prolonger l'œuvre entreprise par ses fondateurs, poursuivie depuis par leurs successeurs, dans l'application et le perfectionnement des techniques thérapeutiques, le respect des exigences de la déontologie médicale et de la dignité des personnes malades, aidées et suivies.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est situé dans le département des Hauts-de-Seine.

Ainsi, la Fondation Foch a participé à différents projets pour l'hôpital, notamment pour le service maternité ou de chirurgie thoracique ; pour des projets tels que le laser Holmium, le centre d'appel chimiothérapie, ou bien encore pour la réhabilitation d'une partie de l'hôpital.

Outre cela, la Fondation Foch a accordé des bourses de soins ou des subventions aux assistantes sociales..

L'ensemble de ces missions sociales est financé soit par des ressources propres de la Fondation Foch, issues de ses produits annuels non affectés (produits de placements, produits des dons et libéralités, loyers reçus...), soit par des ressources affectées par les donateurs ou testateurs. Le conseil d'Administration peut décider, à l'appui de projets suffisamment documentés qui lui sont soumis par l'hôpital, d'allouer le montant de réserves antérieures au financement d'actions.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais sont ceux directement rattachés aux efforts liés à la recherche de fonds provenant de la générosité du public. Ils englobent principalement les coûts des mailings et de marketing (publication du journal « Chercher Accueillir Soigner » et autres mailings), le coût de traitement des dons, les frais de traitement des legs.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ces frais représentent les charges de la fondation liées à son fonctionnement : amortissements des immobilisations, honoraires, frais d'assurance...

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Cet engagement représente la partie des ressources dédiés à des projets qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris.

Outre ce rapprochement avec le compte de résultat, le Compte Emploi Ressource met en évidence l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emploi et le suivi des ressources collectées et non encore utilisées.

▶ RESSOURCES

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

La Fondation Foch faisant un suivi particulier des ressources reçues, celles-ci peuvent être présentées selon les caractéristiques : affectées ou non, sous forme de legs ou manuelles.

Les dons manuels affectés sont ceux qui résultent du souhait précis du donateur (dons pour la maternité, pour le service neurochirurgie...).

Les legs et autres libéralités représentent notamment la valeur de réalisation des legs reçus par la Fondation Foch. La Fondation, sauf souhait spécifique du légataire, ne conserve pas la propriété des biens reçus. Ainsi, les biens immobiliers ou contrat d'assurance vie sont « réalisés » et le produit de cette réalisation va donc constituer une ressource financière.

AUTRES PRODUITS

Ces produits ne sont pas issus de la générosité du public et sont donc considérés comme des ressources propres de la Fondation. Il s'agit de revenus locatifs et de revenus de placement financier.

REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Cette rubrique représente la partie des dons reçus durant les années antérieures et utilisés en 2015. Ainsi, parmi les aides versées à l'hôpital, près de 480 K€ ont été issues de ressources affectées non utilisées au cours des exercices antérieurs.

VARIATION DES FONDS DEDIEES COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

Cette variation résulte de la différence entre le montant des fonds dédiés antérieurs utilisés sur l'exercice et les fonds dédiés constitués durant ce même exercice.

SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE

Ce solde correspond au report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice et des ressources collectées auprès du public sur l'exercice & variation des fonds dédiés - le total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.

▶ Lettre de validation du commissaire aux comptes



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Membres du Conseil d'administration
**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIEEN
(FONDATION MARECHAL FOCH)**
40, rue Worth
92 150 SURESNES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIEEN (FONDATION MARECHAL FOCH), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 490 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note de l'annexe intitulée « Changement de méthode » et relatif à la comptabilisation des dons non affectés.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 juin 2016

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Florence Pestie

C'EST AUJOURD'HUI QUE LA FONDATION FOCH FINANCE LA MÉDECINE DE DEMAIN



L2R.fr

La Fondation Foch a été créée en 1929 sur l'initiative d'éminentes personnalités françaises et américaines dont le but était la construction en région parisienne d'un grand hôpital privé. Aujourd'hui, la Fondation Foch, reconnue d'utilité publique depuis l'origine, fait appel à la générosité de tous afin d'apporter un soutien direct aux investissements de l'hôpital Foch, à la formation des professionnels de santé, à la recherche et à l'amélioration de l'accueil des patients.



www.fondation-foch.org



PAVILLON BALSAN • 40, rue Worth • 92 151 Suresnes • Tel : +33 (0)1 45 06 29 24 • Fax : +33 (0)1 46 97 04 39
contact@fondation-foch.org • <http://www.fondation-foch.org>